



SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

COMMUNIQUÉ : TRAHISON ET MÉPRIS DU SÉNAT ENVERS LES POLICIERS MUNICIPAUX

Le Sénat vient de cracher à la figure des policiers municipaux. Son rapport sur les polices municipales n'est pas une étude, c'est une provocation indigne, un monument d'amateurisme jeté avec mépris à la face de ceux qui, chaque jour, risquent leur vie pour notre sécurité.

Ce document, rédigé par des élus visiblement déconnectés des réalités du terrain, est un tissu d'insultes voilées et de clichés éculés. Il ne dénote qu'une chose : l'ignorance crasse et le mépris abyssal de certains sénateurs pour le travail essentiel, difficile et souvent dangereux des agents de police municipale. Par leur manque d'engagement et leur méconnaissance du dossier, ils ont prouvé leur incapacité à comprendre les enjeux de la sécurité de proximité.

Lors de leurs auditions, le Sénat nous avait pourtant assuré que le rapport se concentrerait sur le volet social des polices municipales, l'augmentation des compétences n'étant pas l'attente principale. Manifestement, nos espoirs ont fondu comme neige au soleil. La commission s'est complètement dégonflée sur ce point lors de l'audition du ministre délégué, qui a balayé la question sociale comme si celle-ci était "hors sujet". **C'est une trahison pure et simple.**

Valoriser les policiers municipaux en proposant une re-nomination des grades et un changement de sérigraphie des véhicules est une pure mascarade, une insulte à leur dévouement !

Des comparaisons fallacieuses et des mensonges éhontés sur nos salaires

Comparer les policiers municipaux aux autres agents des collectivités territoriales est un non-sens absolu. Qui d'autre, parmi les agents communaux, encourt les mêmes risques, porte de lourdes responsabilités comme l'armement, et gère des compétences judiciaires engageant à la fois le maire, les villes et l'État ? Qui d'autre subit une formation aussi longue et exigeante ? Personne ! Affirmer que les policiers municipaux perçoivent une rémunération supérieure aux autres agents des collectivités, ou que le régime indemnitaire et indiciaire a été revalorisé, est factuellement faux. Le régime indemnitaire comme les grilles indiciaires sont similaires à ceux des autres filières. Le récent régime indemnitaire, désavoué par la majorité des syndicats et l'unanimité de la profession, n'est en aucun cas une revalorisation sociale, mais une escroquerie qu'aucun professionnel ne valide. Quant aux grilles indiciaires, elles n'ont pas été revalorisées, c'est un mensonge éhonté.

Un aveu d'incompétence et un cynisme révoltant



Ce rapport est un aveu d'incompétence flagrant et un chef-d'œuvre de cynisme. Il stipule que les policiers municipaux doivent activement renforcer les forces d'État en cas d'émeutes – ce qu'ils font déjà, et souvent en première ligne, comme on l'a vu lors des émeutes de juin 2023 et récemment avec la victoire du PSG. Mais dans le même souffle, il maintient que le maintien et le rétablissement de l'ordre, leur sont interdits. C'est un non-sens juridique et une insulte à notre intelligence ! En réalité, il s'agit de continuer à leur faire accomplir ces missions cruciales lors des violences et émeutes urbaines, tout en niant cette réalité pour ne pas avoir à justifier une revalorisation sociale méritée. **Qui, dans les autres métiers de la fonction publique territoriale, dans les mairies, a besoin matériellement de grenades de désencerclement, comme le propose le Sénat ?**

Le SDPM ne laissera pas passer cette insulte !

Ce rapport n'est qu'un pâle reflet de la volonté du Gouvernement de faire de la police municipale un ersatz de véritable force de sécurité intérieure à moindre coût, du "bleu bon marché". Le SDPM, premier syndicat de la profession, exprime sa plus vive colère. Nous ne resterons pas silencieux. Nous mobiliserons la profession et porterons notre indignation devant les politiques et les forces vives de la nation.

***Le Bureau National,
02 juin 2025***